

Séance du 14 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Pesson et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusé : Mr Desfarges

Absent : Mr Pernet

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

Date de convocation : 10/06/2024

En exercice : 10

Date d'affichage : 10/06/2024

Présents : 8

Délibération n°20240614_025

Annule et remplace la délibération n°20240126_006

Objet : Programme de travaux de voirie 2024 : demande de subvention

Compte-tenu de la nécessité de procéder à un entretien régulier de la voirie communale et des programmes conséquents engagés les années précédentes, M. le Maire propose que soit réalisé cette année l'achèvement des programmes de travaux de voirie sur certains hameaux.

La proposition est faite d'inscrire dans ce programme les chemins suivants :

- Chemin des Ronzières : 750 ml + patte d'oie
- Chemin du Gros Boënat : 1 030 ml + patte d'oie

soit près de 2 km au total.

Au vu des offres proposées, c'est l'entreprise Colas qui a été retenue.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- coût total : 47 783,45 € HT
- dispositif de soutien du Conseil Départemental : 14 335,04 € HT
- fonds de concours de la Communauté de Communes : 9 270,00 € HT
- autofinancement : 24 178,41 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'arrêter le projet
- d'adopter le plan de financement ci-dessus
- de solliciter une subvention du Conseil Départemental de 14 335,04 € HT
- de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes de 9 270,00 € HT
- d'inscrire cette opération au budget primitif 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

